

**APPEL À CANDIDATURE 2025
POUR L'EXPLOITATION DE L'ESPACE BAR, PETITE RESTAURATION AU TRIPOSTAL DE LILLE**

Identification

Association lille3000

Adresse administrative : 105 Centre Commercial Euralille CS 80053 - 59031 Lille Cedex
Siret n°481 361 905 00013 Code APE 9001Z
Représentée par Monsieur Thierry Landron, en qualité de Président

Objet

Exploitation de l'espace bar, petite restauration durant l'exposition « POM POM PIDOU » au Tripostal, avenue Willy Brandt à Lille du 26 AVRIL 2025 au 09 NOVEMBRE 2025 présentée par **lille3000** à l'occasion de sa 7^{ème} édition intitulée *Fiesta*.

Dans les conditions décrites ci-dessous :

- Ouverture du mercredi au dimanche (jours de fermeture au public : lundi & mardi)
- Ouverture les jours fériés (calendrier à définir)
- Ouvertures éventuelles les lundis et mardis en cas de grande fréquentation à prévoir, notamment durant les vacances scolaires et pour certaines privatisations (calendrier à définir)
- Ouvertures lors des soirées, animations
- Horaires pouvant évoluer en fonction des périodes : 11h-19h ou 12h-19h
- Capacité d'accueil en restauration assise environ 50 places
- Formule petite restauration : restauration simple mais « chic », rapide et de qualité, avec une offre bio, végétarienne mais **surtout locale**)
- Cuisine de réchauffement.
- Formule salon de thé, bar, café, friandises et petits gâteaux pour enfants.
- Licence III obligatoire ; les démarches administratives nécessaires devront avoir été faites auprès des services de la Réglementation de la Ville de Lille. Le bénéficiaire fournira l'attestation de l'obtention de la licence III à **lille3000** au plus tard 3 semaines avant le démarrage de l'exploitation.
- L'aménagement et la décoration de l'espace sera réalisé par les équipes de lille3000, en lien avec la thématique et l'exposition.
- Équipement du bar et de la cuisine à fournir par le concessionnaire
- Remise à l'état initial des lieux au terme de l'exploitation.

Redevance

En contrepartie de la mise à disposition de l'espace bar situé au Tripostal, l'exploitant paiera à lille3000 une redevance d'occupation de 2% du chiffre d'affaires HT dans la limite de 2 500€ TTC.

L'exploitant fournira au plus tard le 25 NOVEMBRE 2025 un rapport détaillé du chiffre d'affaires réalisé sur la période du 26 AVRIL 2025 au 09 NOVEMBRE 2025.

Le montant de la redevance sera calculé en fonction du chiffre d'affaires réellement réalisé, une facture sera envoyée dans les 15 jours pour règlement à l'exploitant.

Caractéristiques

Convention d'occupation temporaire

Durée envisagée : le temps de l'exposition, à savoir du 26 AVRIL 2025 au 09 NOVEMBRE 2025 (de 11h à 19h).

Pré-ouverture : Visite presse 24 avril, vernissage le vendredi 25 avril, ouverture au public le 26 avril.

Conditions de participation – Justificatifs à produire

Candidature à adresser au plus tard le **vendredi 28 février 2025 à 12h.**

Les candidats doivent transmettre leur offre sous pli cacheté avec les mentions :

- « Candidature pour l'exploitation de l'espace bar, restauration au Tripostal de Lille »
- « Ne pas ouvrir ».

L'offre sera remise soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale, soit contre récépissé à l'adresse suivante :

Association lille3000

105 Centre Commercial Euralille CS 80053

59031 Lille Cedex (France)

Une visite préalable des lieux est obligatoire.

Contact : Olivier Célarie, Directeur de la Communication lille3000

olivier.celarie@lille3000.com Tél +33(0)3 28 52 20 09

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Les cartes et tarifs envisagés
- Quelques visuels des plats qui seront proposés ainsi que l'origine des produits
- Le nombre de personnes assurant le service (après-midi, soir)
- Engagements pris en faveur du tri et de la valorisation des déchets (recyclage du verre, des contenants, biodéchets, huiles, graisses, etc.)
- L'acte d'engagement dûment complété
- Le formulaire de présentation du candidat dûment complété
- L'extrait registre du commerce et des sociétés
- Les données financières prévisionnelles
- Tout document que le candidat jugera nécessaire à la bonne appréciation de son dossier (visuels aménagements / décoration en lien avec la thématique de l'exposition ...)

Choix de l'exploitant

Le choix de l'exploitant sera effectué librement par **lille3000**.

Dans une première phase, après l'analyse des dossiers de candidature, un nombre limité de candidats sera autorisé à poursuivre la négociation.

Dans une seconde phase, le choix sera fait à l'issue des entretiens et des visites sur le site. Toutefois, les critères principaux de choix sont les suivants : adéquation avec le projet artistique du lieu, qualité et variété des produits, tarifs proposés, qualifications et références du candidat.